



Union Interparlementaire  
Pour la démocratie. Pour tous.

# 135<sup>ème</sup> ASSEMBLEE DE L'UIP ET REUNIONS CONNEXES

Genève, 23 - 27.10.2016

## Réunion à l'intention des parlements d'Afrique : *Donner suite aux recommandations formulées à l'occasion du Séminaire d'Abidjan sur la mise en œuvre de la résolution 1540 (2004) du Conseil de sécurité de l'ONU*

27 octobre 2016 (10 h 30 – 12 h 30)  
Salle Genève, CCV Annexe, CICG

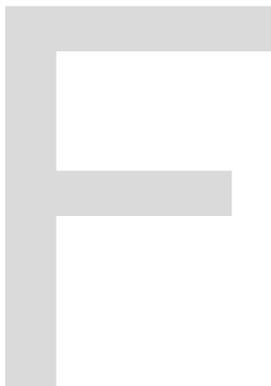
### Note d'orientation

Les 22 et 23 février 2016, un séminaire régional a été organisé pour promouvoir la mise en œuvre effective de la résolution 1540 (2004) sur la non-prolifération des armes de destruction massive au profit d'acteurs non étatiques en Afrique. Le séminaire était organisé par l'Union interparlementaire en coopération avec l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire et avec le soutien financier du Bureau des affaires du désarmement de l'ONU (UNODA). Les objectifs du séminaire étaient les suivants : renforcer l'aptitude des parlements à évaluer les risques liés aux armes de destruction massive et à prendre les mesures nécessaires pour réduire ces risques dans la région africaine. Plus de 90 personnes ont participé au séminaire, parmi lesquelles 72 parlementaires de 18 parlements.

Le séminaire a été une première occasion pour les parlementaires d'un même continent de se réunir et d'examiner la complexité des obligations et des défis relatifs à la mise en œuvre de la résolution. Il a également permis de recenser les bonnes pratiques pour que la résolution soit effectivement mise en œuvre en Afrique. Ces bonnes pratiques ont constitué la contribution de l'UIP à l'Examen exhaustif de la mise en œuvre de la résolution 1540 (2004) (<http://www.ipu.org/pdf/publications/R1540-f.pdf>).

La réunion fait suite au Séminaire d'Abidjan. Elle visera à sensibiliser davantage les parlementaires de la région africaine et à les inciter à appliquer la résolution 1540 (2004) dans l'ensemble de la région africaine. Tous les parlements d'Afrique sont invités à participer.

Au cours de la réunion, les participants recevront des informations et des conseils concernant les obligations qui incombent aux Etats membres en vertu de la résolution 1540 (2004). Ils s'intéresseront aux rôles et aux responsabilités que pourraient endosser les points focaux parlementaires 1540. Ces derniers devront notamment promouvoir la résolution 1540 (2004) au niveau national ainsi qu'à établir et à maintenir le contact avec les autorités nationales et internationales pertinentes. Les participants examineront également les bonnes pratiques relatives à la rédaction de plans d'action nationaux volontaires, à l'élaboration et à la mise en œuvre de mesures législatives et d'autres mesures de contrôle, et à la conception de rapports nationaux sur la mise en œuvre. La réunion comprendra également un débat qui visera à définir comment obtenir des informations utiles et veiller à ce qu'elles soient transmises à tous les parlementaires et membres du personnel concernés, et comment collaborer avec le gouvernement pour mettre en œuvre la résolution de manière plus efficace.



#IPU135

### **Résultats attendus**

Les participants auront l'occasion d'en apprendre davantage sur les questions actuelles relatives à la mise en œuvre de la résolution 1540 (2004). Ils pourront également partager leurs expériences et informer leurs collègues sur les activités qu'ils ont menées depuis le séminaire d'Abidjan. Enfin, la réunion devrait amorcer l'application de la recommandation conformément à laquelle les points focaux parlementaires 1540 doivent être désignés pour entretenir l'intérêt et le flux d'informations sur le sujet au sein des parlements nationaux.

### **Déroulement**

La séance se déroulera sous forme de débat interactif entre parlementaires et experts. A l'issue des observations liminaires, les participants pourront procéder à un échange d'opinions, facilité par des experts compétents. Une interprétation simultanée sera assurée en anglais et en français.